

Info'Prairies Ardèche - Bulletin n°3 du 23 mars 2015

Contact : Emmanuel FOREL (emmanuel.forel@ardeche.chambagri.fr/06 85 10 09 96) ou votre contrôleur laitier

Rappel sur l'utilisation des sommes de températures

Cumuls des températures au 22 mars 2015 (source météo France)

Bas-Vivarais		Haut-Vivarais		Montagne	
250 m	352°C	400 m	257°C	900 m	136°C
350 m	323°C	500 m	232°C	1000 m	117°C
450 m	295°C	600 m	205°C	1100 m	104°C
550 m	267°C	700 m	180°C	1200 m	90°C
Gain/semaine	74°C	Gain/semaine	62°C	Gain/semaine	39°C
Retard/an dernier	6 jrs	Retard/an dernier	10 jrs	Retard/an dernier	7 jrs

Le développement de l'herbe est conditionné par la température. Chaque semaine, nous vous indiquons les cumuls de températures (réalisés depuis le 1er février) dont voici les principaux repères :

200°C : seuil repère pour la réalisation des apports de fertilisation (effluents, azote).

300°C : c'est la mise à l'herbe sur prairie normalement fertilisée. Sur RGI et prairie précoce ce repère est de 250°C.

500°C : c'est la fin des déprimages, un pâturage au-delà de ce seuil limite fortement les chances de repousses et le rendement de la coupe.

Conseils et observations de la semaine : les cumuls de températures progressent partout y compris en montagne.

Sur le Bas-Vivarais : C'est l'heure de la mise à l'herbe sur l'ensemble du secteur.

Sur le Haut-Vivarais : Envisager sans tarder la mise à l'herbe sur les prairies précoces et les zones basses, d'ici la semaine prochaine sur les zones les plus élevées du secteur (600-700 m). Pensez au déprimage des parcelles à foin qui permet d'augmenter la surface disponible à la mise à l'herbe. Prévoir une transition alimentaire de 15 jours à 3 semaines pour accompagner le changement de ration.

Sur la Montagne : sur la montagne aussi ça progresse. Il est temps de réaliser les apports d'azote en complément des effluents. Notez qu'un apport de 50-60 kgN/ha suffit en complément de 25 m³/ha de lisier (ou 20t/ha de fumier de bovin) pour couvrir les besoins d'une prairie destinée à l'ensilage ou l'enrubannage. **L'engrais minéral ne doit être qu'un complément aux effluents d'élevage !**

Organiser le pâturage des vaches laitières

Objectif de la pâture	Surface nécessaire	Surface nécessaire pour 30 VL	Taille des parcs
<i>une ration au plein printemps</i>	30-35 ares/VL	9-10 ha	0,4 - 1,2 ha
<i>une 1/2 ration au plein printemps</i>	15-20 ares/VL	5-6 ha	

En élevage caprin, prévoir 5 ha pour 100 chèvres pour assurer une ration au pâturage au printemps.

Ces éléments s'entendent pour un **pâturage tournant sur prairies naturelles à potentiel agronomique correct**. Sur prairie temporaire il est souvent nécessaire d'augmenter la pression de pâturage car la pousse est généralement plus importante.